



Déconstruction de la construction (1/3)

Esquisse d'un secteur destructeur



Pourquoi s'intéresser au secteur de la construction ?

Comme le dit l'adage, « Quand la construction va, tout va ». Une manière de dire que le secteur de la construction est central, au cœur de l'économie, et intrinsèquement lié à tous les autres. Ce secteur colossal représente 13% du PIB mondial et emploie 7% de la main d'œuvre¹. La construction est au centre de tous nos besoins : travailler, produire, manger, se loger, se divertir ou se réunir. De plus, la qualité du bâti influence directement celle des activités qui s'y déroulent.

Compte tenu de son importance, le secteur de la construction est au cœur des enjeux écologiques et sociaux. A commencer par le fait qu'il figure parmi les secteurs les plus polluants au monde, représentant 37% des émissions de gaz à effet de serre mondiales en 2022², sans même inclure le gaspillage énergétique des logements mal isolés³. Autre aspect, avoir un logement de qualité est un besoin fondamental qui reste insatisfait pour près d'1,8 milliards d'individus, soit 22,5% de la population mondiale⁴. Le mal-logement entraîne des conséquences immédiates sur la santé et le bien-être des habitants⁵. Si ces problèmes sont également liés à la répartition inégale des logements existants, la construction et la rénovation n'en demeurent pas moins des leviers cruciaux pour faire face à ces défis.

Bien que le bâtiment soit au cœur de notre vie sociale, la majorité des choix opérés pour tout ce qui concerne la construction échappent en grande partie aux citoyens. Rares sont ceux qui construisent leur propre maison, et même dans ces cas-là, les réglementations et les contraintes matérielles sont nombreuses. Comme dans de nombreux autres secteurs de l'économie, la construction est largement conditionnée par les dynamiques du marché, et notamment par les grands acteurs du secteur, que nous explorerons dans cette analyse.

Comment fonctionne le secteur de la construction ? Quels sont ses principaux défis ? Comment y répondre ? Quel rôle peut jouer l'économie sociale face à ces enjeux ? Telles sont les questions que nous nous poserons à travers cette série d'analyses.

Dans cette première analyse de la série, vous découvrirez les principaux défis auxquels le secteur de la construction est confronté aujourd'hui : pollution, durabilité, mal-logement, hausse des prix, etc. Les problèmes sont nombreux. Mais vous constaterez rapidement que des alternatives vertueuses existent, capables de résoudre, au moins partiellement, certains des plus grands enjeux du secteur.

Une deuxième analyse s'attachera à expliquer les méthodes économiques et structurels que les acteurs dominants du secteur mettent en place pour freiner tout changement qui irait à l'encontre de leurs intérêts, et les conséquences de ces stratégies sur la législation et l'État. Enfin, une dernière analyse proposera un chemin d'avenir, en explorant comment l'économie sociale, en se développant dans le secteur de la construction, pourrait le transformer radicalement.

Au départ, une rencontre

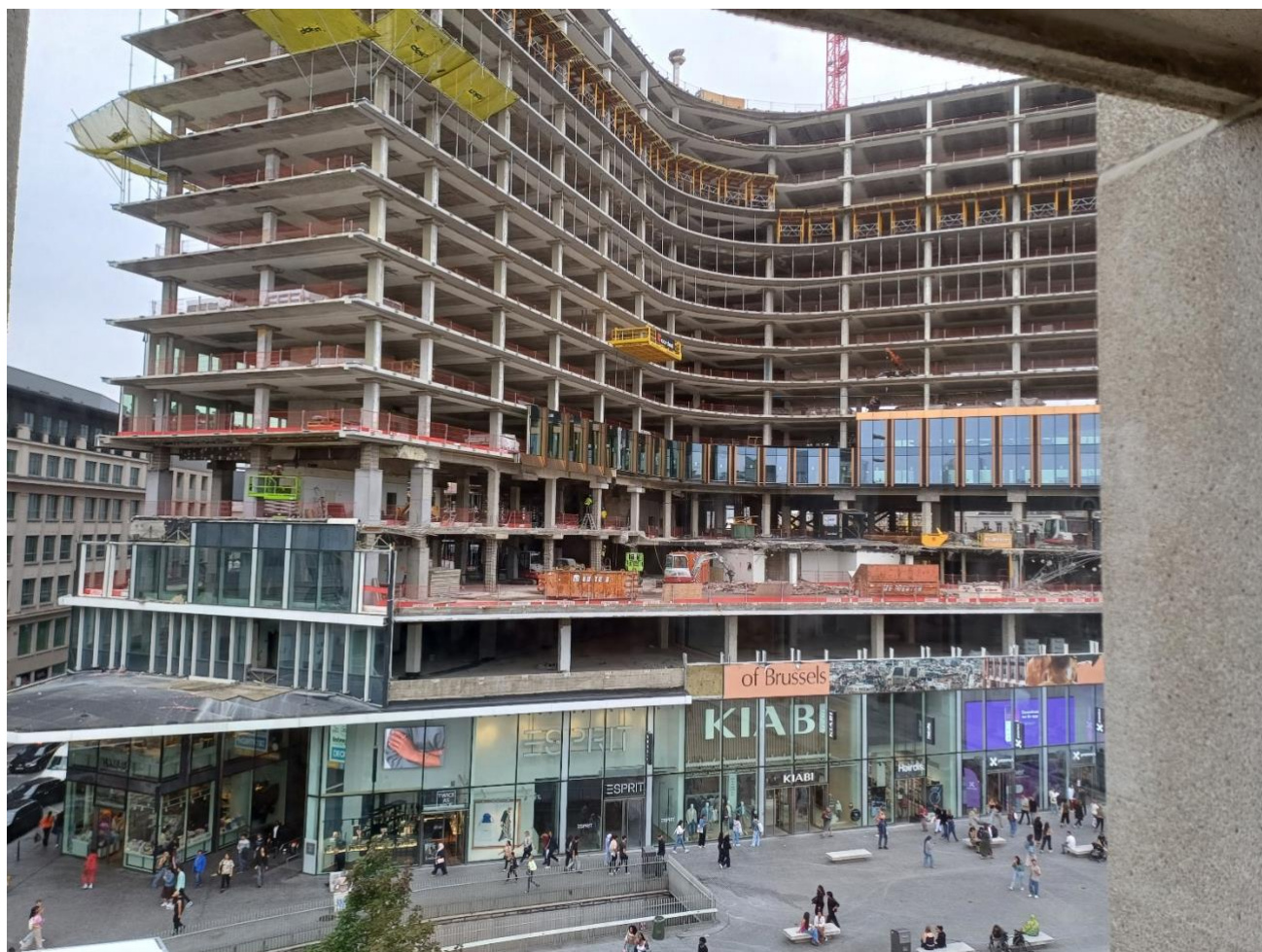
Début 2024, un homme me contacte par téléphone pour participer à l'une de nos formations. Il se montre particulièrement intéressé par l'économie sociale. Architecte de profession, il a travaillé pendant des années dans ce domaine avant de faire un burn-out, ce qui l'a conduit à remettre en question en profondeur le secteur dans lequel il avait évolué si longtemps. Nos entretiens avec lui ont constitué une première source pour identifier plusieurs des enjeux majeurs du secteur de la construction, à partir de ses propres observations. Celui-ci souhaitant conserver l'anonymat, nous l'appellerons Adam tout au long de cette analyse.

Ce qui a particulièrement choqué Adam, c'est l'hypocrisie omniprésente dans ce secteur. Les discours des promoteurs et des entreprises de construction regorgent de références à l'écologie, et les réglementations visant à rendre le secteur plus respectueux de l'environnement sont nombreuses. Cependant, la réalité est bien différente : le secteur reste le plus polluant au monde, et les pratiques ne changent presque pas.

Pour structurer notre réflexion, nous avons choisi de suivre les différentes étapes de la construction d'un bâtiment, depuis l'extraction des matériaux jusqu'à sa démolition, en passant par la pollution qu'il génère au cours de sa vie, sous la forme d'une recette de cuisine. Cette analyse ne traitera pas en détail des processus de décision en amont des grandes orientations du secteur. Ces aspects seront approfondis dans une deuxième analyse qui s'intéressera aux processus complexes par lesquels sont prises les décisions les plus importantes dans le secteur de la construction. Ici, nous nous concentrerons sur les enjeux cruciaux du secteur et les raisons pour lesquelles il est indispensable de bâtir, dès aujourd'hui, une alternative ambitieuse.

Au niveau des enjeux, cette analyse se focalisera principalement sur les questions écologiques et environnementales. Pourtant, le secteur de la construction pose des problèmes beaucoup plus vastes comme la gentrification, ou encore l'accessibilité à des logements de qualité. En effet, les logements nouvellement construits ne répondent souvent ni aux besoins ni aux moyens des personnes les plus vulnérables. Ces thématiques sont régulièrement explorées, de manière très pertinente, dans les analyses d'Inter-Environnement Bruxelles⁶, dans le podcast La Brique et le Pavé⁷, ou encore dans une analyse de SAW-B publiée il y a quelques années sous le titre : « *Reposséder collectivement le sol de la ville*⁸ ».

ETAPE 1 : L'extraction - Sous le chantier, la plage



Pour construire un bâtiment, vous aurez tout d'abord besoin de matériaux bruts. Ceux-ci doivent être extraits, et déjà là, la question de la pollution commence à se poser. Dans le domaine de la construction, celle-ci est généralement calculée en fonction de la pollution générée sur le chantier lui-même. Mais cela tend à masquer toute une série de coûts écologiques indirects, qui se manifestent en amont, en premier lieu lors de l'extraction et de la transformation des matériaux. Ces impacts, souvent invisibles, constituent la partie immergée de l'iceberg, tant leur ampleur est considérable ! Lors d'une discussion avec Adam à la bibliothèque Muntpunt, il m'a donné un exemple concret. Il a pointé du doigt l'immeuble en rénovation situé juste en face : la tour du Centre Monnaie (voir photo ci-dessus). On pouvait y voir le cœur de l'infrastructure, entièrement construit en béton, progressivement recouvert de gigantesques vitres, étage par étage. Béton et verre : voici les matériaux phares des grandes constructions modernes, utilisés de manière massive. Ces ressources sont extrêmement polluantes, en particulier lors de leur fabrication. Mais avant cela, elles nécessitent une extraction massive de matières premières, ce qui engendre de graves problèmes environnementaux.

Le verre et le béton demandent des quantités colossales de sable, au point que certaines associations crient au risque de pénurie. Cela peut sembler surprenant : lorsque nous pensons au sable, il est difficile d'imaginer une pénurie tant ses quantités semblent infinies. En effet, on estime qu'il existe environ 120 millions de

milliards de tonnes de sable sur Terre, et la construction ne nécessite « que » entre 30 et 50 milliards de tonnes de granulats par an (un mélange de sable, de gravier et de roche). Mais tous les sables ne conviennent pas. Le sable du Sahara, par exemple, est inutilisable car ses grains sont trop ronds et lisses, usés par le vent. Le sable utilisable pour la construction est donc une ressource limitée. L'ONU a récemment averti que son extraction dépasse son rythme de renouvellement, faisant du sable un matériau à risque de pénurie dans les années à venir, surtout si la demande continue d'augmenter⁹.

De plus, l'extraction de sable est souvent réalisée de manière illégale, menée par de véritables mafias qui n'hésitent pas à employer des enfants¹⁰. Ces réseaux tirent profit de la facilité avec laquelle ils peuvent contourner les réglementations et se servir directement dans les ressources naturelles. Cette extraction sauvage a aussi des impacts écologiques majeurs : elle provoque la disparition de nombreuses plages et détruit la faune et la flore des écosystèmes environnants¹¹.

La détérioration des plages a également des conséquences directes sur les terres environnantes, alors qu'elles jouent un rôle crucial en tant que remparts naturels contre les événements climatiques, comme les tempêtes. Leur disparition peut également entraîner une infiltration des eaux salées dans les terres agricoles, rendant ces dernières inexploitable¹².

Par ailleurs, d'autres matériaux couramment utilisés dans la construction, comme le granit, le calcaire, le bois ou les métaux, peuvent eux aussi poser de graves problèmes environnementaux lors de leur extraction, en fonction des méthodes employées.

ÉTAPE 2 : Transformation des matières premières.

Une pollution en béton armé.

Après avoir extrait nos matières premières, il nous faudra les transformer en matériaux qui puissent être utilisés sur un chantier. Et c'est au niveau de la transformation, et particulièrement dans la production de béton, que l'impact écologique est le plus catastrophique. À lui seul, le béton représente 7 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, soit trois fois plus que l'ensemble des trajets en avion de la planète. En particulier, c'est la production de ciment, l'un des composants essentiels du béton, qui génère une pollution massive. Pour fabriquer du ciment, il faut mélanger des éléments comme le calcaire et l'argile, à une température de 1400 °C, ce qui produit une quantité phénoménale de CO₂¹³.

Chose qui peut paraître étonnante, le béton est la deuxième matière la plus utilisée au monde après l'eau. Chaque année, 8 milliards de tonnes de béton sont produites, soit autant que l'ensemble du plastique produit au cours des 60 dernières années. Ce marché gigantesque génère des profits énormes pour ses actionnaires. La principale entreprise de béton en Europe, Holcim (fusionnée avec le groupe français Lafarge en 2014), a réalisé l'équivalent de plus de 3 milliards d'euros de bénéfices en 2022¹⁴.

À côté du béton, l'acier est également une source majeure de pollution. La moitié de l'acier produit dans le monde est destiné au secteur de la construction, et sa fabrication repose en grande partie sur des centrales à charbon, qui représentent à elles seules 7 % des émissions mondiales de CO₂¹⁵.

Les intérêts financiers colossaux liés au béton et à l'acier expliquent pourquoi ces matériaux continuent d'être massivement utilisés, en dépit des nombreuses alternatives moins polluantes disponibles. Dans le système capitaliste, cela constitue un non-débat : les industriels du béton et de l'acier préfèrent écouler leurs stocks existants et mettre leurs ouvriers au chômage économique (comme on le voit avec Thy-Marcinelle, où les ouvriers y sont depuis plus de deux ans¹⁶) plutôt que d'investir dans le renouvellement de leurs infrastructures de production.

Ce constat a été illustré par l'exemple de Kattera, un fabricant de modules en bois massif, qui avait tenté de proposer une approche innovante, et beaucoup moins polluante, pour la construction d'immeubles. Cette approche avait été lancée par des entrepreneurs de la Silicon Valley et lever plus de 2 milliards d'investissements. Pas vraiment hors du capitalisme, mais en tout cas un gros changement des matériaux utilisés, principalement du bois et donc en diminuant de beaucoup la pollution générée. Malgré son aspect innovant, Kattera, a fini par faire faillite après quelques années d'activité, en raison des résistances du secteur. Pour la FAO (l'agence de l'ONU chargée de l'alimentation et de l'agriculture), cette incapacité à évoluer s'explique par le fait que « *Le secteur de la construction est très attaché aux relations existantes et aux manières convenues de faire des affaires, deux facteurs qui font qu'il oppose une forte résistance au changement – il est souvent plus facile de maintenir le statu quo que de fonder une nouvelle relation avec le fournisseur d'un produit de remplacement*¹⁷. »

ÉTAPE 3 : Le chantier - Précarité en contreplaqué

Vos matières premières sont prêtes, il est temps de les assembler pour en faire un bâtiment adapté. Avant même d'arriver sur le chantier, le transport des matériaux représente déjà une source majeure de pollution. Il engendre parfois des aberrations écologiques, comme me l'a raconté Adam. Prenons l'exemple de la pierre bleue, un matériau extrait dans de nombreuses carrières en Belgique et largement utilisé dans la construction. À première vue, son utilisation devrait être une bonne nouvelle pour l'empreinte écologique d'un projet, car il s'agit d'un produit local. Pourtant, cette pierre est souvent expédiée en Chine pour y être découpée, avant de revenir en Belgique¹⁸. Adam a fait remarquer cette absurdité à un chef de chantier et a suggéré que la découpe soit réalisée directement en Belgique. D'autant que, sur ce chantier, réduire l'empreinte écologique est présenté comme un objectif. Mais Adam a vite compris que cet objectif est bien plus qu'un argument de vente qu'un engagement réel. La réponse qu'il a reçue était claire : ce qui compte avant tout, c'est le prix, et faire découper la pierre localement coûterait trop cher.

Les chantiers eux-mêmes sont également une source importante de pollution. Les outils utilisés sur les chantiers consomment de grandes quantités de mazout, les travaux génèrent des poussières qui polluent l'atmosphère environnante, et la construction produit une quantité considérable de déchets. Le nettoyage des silos à mortier ou des bétonnières, ainsi que celui des façades, libère une grande quantité de déchets et

de produits chimiques dans les réseaux d'eau, en raison de l'utilisation fréquente de matériaux nocifs. La pollution de l'air provient également de diverses sources : l'amiante, les équipements de réfrigération, les peintures, ou encore les fumées des engins. Pourtant, ces pollutions pourraient être significativement réduites si des mesures appropriées, ou supplémentaires quand il y en a déjà, étaient mises en place. Mais cela nécessite du personnel bien formé et suffisamment de temps pour appliquer ces pratiques¹⁹.

Au-delà de ces problèmes environnementaux, le secteur de la construction est aussi connu pour ses conditions de travail extrêmement difficiles. Les chaînes de sous-traitance intensifient la pression sur les travailleurs, avec des salaires bas et des contrats très précaires. Une grande partie de la main-d'œuvre est composée de personnes d'origine étrangère, parfois sans papiers, ce qui les rend particulièrement vulnérables à l'exploitation²⁰.

En plus de cette précarité, Adam, qui a eu l'occasion de visiter plusieurs chantiers en tant qu'architecte, décrit une ambiance souvent exécrable, marquée par une compétition malsaine. Une forme de virilité exacerbée profite à tous ceux qui gagnent de l'argent selon la rapidité du chantier, car elle pousse les ouvriers à prendre des risques, travailler plus vite, et négliger les règles de sécurité. Cela permet de réduire les coûts, mais au prix d'une prise de risque importante. En Belgique, par exemple, 50 % des infractions constatées sur les chantiers concernent des risques de chute de hauteur²¹, et c'est l'un des secteurs les plus à risque²².

Malgré cette ambiance délétère, Adam souligne également les aspirations positives qu'il a pu observer lors de ses échanges individuels avec des ouvriers. Ceux-ci lui confient souvent qu'ils aimeraient mieux comprendre le chantier d'un point de vue d'architecte, qu'ils sont avides d'explications et qu'ils souhaiteraient se former davantage – si seulement ils en avaient les moyens matériels et le temps nécessaire...

ÉTAPE 4 : L'occupation - Un produit fini... ou pas tout à fait...

Après l'extraction des matériaux et la construction, le bâtiment est fin prêt à être occupé. Mais est-il de la qualité du lieu de vie ainsi construit, que ce soit au niveau de l'isolation thermique et sonore, ou au niveau des risques d'humidité ? Cela dépend évidemment de chaque entreprise de construction, des promoteurs, etc. Cependant, certaines tendances générales peuvent être identifiées. En Belgique, par exemple, 35 % des logements sont considérés comme des « passoires thermiques », même si les nouvelles normes semblent faire diminuer cette tendance. Cela signifie qu'ils retiennent très peu d'énergie et, par conséquent, consomment beaucoup plus que nécessaire pour être chauffés²³. Au-delà du surcoût financier pour les ménages, le chauffage de ces bâtiments contribue de manière significative au réchauffement climatique. En Belgique, le coût écologique du chauffage représente 17,4 % des émissions de gaz à effet de serre, si l'on inclut les logements et les bureaux²⁴.

De plus, de nombreux bâtiments ne respectent pas les normes de sécurité. Si l'amiante – un matériau toxique mais très isolant et durable – est théoriquement interdite, elle reste encore présente dans de nombreux bâtiments existants, et même utilisée illégalement dans certains cas²⁵. Et les normes de sécurité ne protègent

pas de tout. De nombreuses constructions utilisent des isolants hautement inflammables, tout à fait légaux et même recommandés, tels que le polyuréthane ou le polyéthylène.

Cette utilisation de matériaux inflammables a conduit à plusieurs catastrophes. L'exemple tragique de la tour Grenfell, à Londres, illustre ce danger. En pleine nuit, un incendie s'est déclenché à la suite de l'explosion d'un réfrigérateur dans l'un des appartements. Le feu s'est propagé à l'ensemble du bâtiment en moins d'une heure, causant la mort de près de 80 personnes²⁶. Plus récemment, au début de 2024, un incendie similaire s'est produit à Valence, en Espagne, cette fois en pleine journée. Les matériaux inflammables utilisés dans la construction ont permis au feu de gagner l'ensemble du bâtiment en trente minutes, provoquant la mort de 10 personnes. Ironiquement, cet immeuble, construit en 2008, avait été présenté comme utilisant des « matériaux de grande qualité » dans une vidéo promotionnelle²⁷...

ÉTAPE 5 : La démolition - Mieux construire pour mieux détruire ?

La dernière étape, parfois oubliée, est l'étape de la démolition. Aucun bâtiment n'est éternel, et il vaut mieux la prendre en compte dès le début du processus ! Car toute démolition génère inévitablement une quantité importante de déchets. À Bruxelles, cela représente par exemple 30% de l'ensemble des déchets²⁸. Certes, les bâtiments s'usent avec le temps, et il arrive un moment où leur entretien devient si coûteux qu'il est préférable de les démolir. Cependant, cela ne concerne qu'une partie des matériaux utilisés dans leur construction. En réalité, de nombreuses composantes pourraient être récupérées, soit pour être réutilisées, soit pour être recyclées sous une autre forme.

Ces dernières années, certains investissements ont été réalisés pour améliorer la récupération des déchets, notamment à Bruxelles. Toutefois, cela reste limité par rapport à l'ampleur du secteur. Une récupération efficace nécessiterait de prévoir dès la phase de conception la manière dont les matériaux pourront être réemployés, comme le recommande Buildwise (anciennement CSTC), un institut de recherche spécialisé dans la construction. Dans un rapport²⁹, cet institut propose plusieurs stratégies pour faciliter la récupération des matériaux et rendre le secteur bien plus écologique. Parmi ces suggestions figurent : le passage à des modes de construction modulaires (qui permettent, par exemple, de transformer facilement un bureau en logement), la structuration en strates distinctes dans les bâtiments (entre la structure, l'enveloppe et les systèmes techniques), ou encore l'utilisation de fixations démontables (clips ou vis) au lieu de colles ou de soudures, afin de simplifier le démontage.

Cependant, le rapport met également en lumière des obstacles fondamentaux : le coût élevé de ces approches, l'absence de filières dédiées, le manque de standardisation, le manque de coordination entre les différents acteurs (architectes, entrepreneurs, recycleurs, etc.), ainsi qu'un cadre juridique inadapté³⁰. Encore une fois, les solutions existent, mais leur mise en œuvre nécessiterait des changements globaux de grande ampleur, impossibles à réaliser par une seule entreprise ou même par un petit groupe d'acteurs.

CONCLUSION : La transition sera radicale ou ne sera pas...

Un problème collectif

Lorsque nous réfléchissons à l'écologie en général, notre premier réflexe est souvent de nous concentrer sur des efforts individuels, comme réduire notre consommation. Ces réflexes ne sont pas anodins. Ils découlent d'une logique propre à la société capitaliste, qui pousse à interpréter les enjeux de manière individualiste, tout en maintenant une logique de marché, de concurrence et de « libre entreprise ».

Le discours écologiste a été largement influencé par les lobbyistes des grandes entreprises, qui ont cherché à détourner l'attention de leur propre responsabilité dans la production des déchets, en focalisant le débat sur les comportements des consommateurs. Le documentaire de Cash Investigation, *Plastique : la grande intox*³¹, illustre bien cette stratégie. Il montre comment des entreprises, comme Coca-Cola, ont conçu des campagnes visant à déresponsabiliser les producteurs et à pointer du doigt les citoyens « irresponsables » qui jettent leurs déchets. Pour ce faire, elles ont créé des organisations telles que Keep America Beautiful, qui ont diffusé des publicités encourageant les citoyens à mieux gérer leurs déchets. Cette stratégie, initiée il y a des décennies, perdure encore aujourd'hui et s'est étendue à d'autres initiatives visant à responsabiliser les citoyens uniquement en tant qu'ils sont consommateurs.

Cependant, le secteur de la construction échappe en grande partie à cette logique de responsabilisation individuelle. Et, lorsque des travaux de rénovation sont effectués dans un foyer, ils sont généralement confiés à des entrepreneurs classiques, qui utilisent des matériaux standards et agissent selon leurs propres critères, et essayer d'utiliser d'autres matériaux est difficile, vu les prix plus élevés ou l'absence d'information et de formation de la part des entrepreneurs.

Tout cela nous amène à aller plus loin dans notre réflexion. Comme nous l'avons vu, les obstacles à une transformation profonde et nécessaire du secteur de la construction sont nombreux. Pourtant, les catastrophes climatiques exigent un changement radical et urgent de nos modes de production, non seulement au niveau de la Belgique, mais à l'échelle mondiale. Ce type de transformation exige un changement drastique, qui ne peut se réaliser sans une modification fondamentale du modèle économique. Car, comme nous l'avons déjà évoqué et comme nous le verrons dans les prochaines analyses, les solutions existent, les idées ne manquent pas pour changer le cadre des réglementations, et les entreprises qui proposent des alternatives sont légion, qu'elles soient d'économie sociale ou non.

De tels changements s'avèrent difficilement compatibles avec le système capitaliste, qui privilégie une vision à très court terme et s'aligne sur les fluctuations du marché. Une transformation aussi profonde de l'économie impliquerait que celle-ci – ou, à tout le moins, le secteur de la construction – soit placée sous un contrôle démocratique. Cela permettrait d'orienter les décisions en fonction de l'intérêt général. Dans cette perspective, les capitaux ne devraient plus être entre les mains d'une poignée d'actionnaires, mais soumis aux besoins collectifs. C'est notamment ce que défend Alexis Cukier dans son livre *Le Travail démocratique*.

On voit l'intérêt d'une telle approche, en particulier pour des secteurs comme celui de la construction qui mobilisent des quantités de matériaux et d'individus importants ! Cependant, le rôle de l'État dans l'économie

capitaliste³², souvent complice des intérêts privés, limite l'efficacité de telles initiatives. C'est pourquoi nous plaçons pour une mise au pas démocratique de l'économie, où les grandes décisions économiques seraient confiées à la population elle-même. C'est cette approche qui, seule, permettrait les changements radicaux nécessaires pour répondre aux enjeux écologiques et sociaux exprimés dans cette analyse. Et c'est cette approche que l'économie sociale a déjà commencé à mettre en place à une petite échelle, comme nous le verrons dans la suite de nos publications sur le sujet.

¹Exactitude Consultancy. *Construction Industry Market*. URL : <https://exactitudeconsultancy.com/fr/reports/3028/construction-industry-market/>.

² RAPPORT SUR L'ÉTAT MONDIAL DES BÂTIMENTS ET DE LA CONSTRUCTION EN 2022, UN Environment Program, URL : https://globalabc.org/sites/default/files/2022-11/FRENCH_Executive%20Summary_Buildings-GSR.pdf

³ Recticel Insulation. *Le parc de logements privés représenterait 13,2% des émissions en Belgique, et le parc des bureaux, 4,8%*. URL : https://www.recticelinsulation.com/sites/default/files/country_specific/be/LivreBlanc_BarometreDeLisolation_2020_Recticel.pdf

⁴ McRae Kristen, *The Global Housing Crisis: A Crisis Unlike Any Other*, Urbanet, 2022, URL : <https://www.urbanet.info/the-global-housing-crisis/>

⁵ Santé publique France. *Les conditions de logement jouent un rôle crucial*. URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/content/download/141764/2119203?version=1>

⁶ <https://www.ieb.be/>

⁷ Le podcast *La Brique et le Pavé* est produit par Radio Panik, animé par Aline Fares et Sarah De Laet, et peut être écouté sur de nombreuses plateformes d'écoute, comme Spotify. URL : <https://www.radiopanik.org/emissions/la-brique-et-le-pave/>

⁸ Massart, Emmanuel, *Reposséder collectivement le sol de la ville*, Analyse SAW-B, juin 2021, URL : <https://saw-b.be/wp-content/uploads/sites/39/2021/07/A2106-Reposse%CC%81der-collectivement-le-sol-de-la-ville.pdf>

⁹ RTBF. *Le sable, pilier de notre civilisation bétonnée, en voie de disparition*. URL : <https://www.rtb.be/article/le-sable-pilier-de-notre-civilisation-betonnee-en-voie-de-disparition-10981414>.

¹⁰ Idem

¹¹ Idem

¹² Greenly. *Le sable, une ressource naturelle menacée de pénurie*. URL : <https://greenly.earth/fr-fr/blog/actualites-ecologie/le-sable-une-ressource-naturelle-menacee-de-penurie>.

¹³ **Quel bilan carbone pour le béton et la construction ?** Carbo, décembre 2023, URL : <https://www.hellocarbo.com/blog/reduire/quel-bilan-carbone-pour-le-beton-et-la-construction/>

¹⁴ Le Figaro. *Holcim: bénéfice net en hausse de 44% à 3,3 milliards de francs suisses en 2022*. 24 février 2023. URL : <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/holcim-benefice-net-en-hausse-de-44-a-3-3-milliards-de-francs-suissees-en-2022-20230224>

¹⁵ Futura Sciences. *Acier et carbone : la modernisation de la sidérurgie pourrait rendre notre planète plus habitable*. URL : <https://www.futura-sciences.com/planete/actualites/gaz-effet-serre-acier-carbone-modernisation-siderurgie-pourrait-rendre-notre-planete-plus-habitable-107802/>.

¹⁶ Lecoq Valentin, *Charleroi : l'usine Riva Thy-Marcinelle en grande difficulté*, RTBF, 20 décembre 2024, URL : <https://www.rtb.be/article/charleroi-l-usine-riva-thy-marcinelle-en-grande-difficulte-11479962>

¹⁷ FAO. *Situation des forêts dans le monde 2024*. URL : <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/6ef69558-b7c3-4485-b787-add6283c977c/content/cd1211fr.html#gsc.tab=0>.

¹⁸ Krieger Bernard, *Un partenariat franco-belge se met en place*, La Gazette France, 2 décembre 2016, <https://www.lagazettefrance.fr/article/un-partenariat-franco-belge-se-met-en-place>

¹⁹ Bruxelles Environnement. *Qualité de l'air sur les chantiers à Bruxelles*. URL : https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/pres_20161115_chan_j2_3eair_fr.pdf.

-
- ²⁰ ETUI. *Conditions de travail dans la construction : une invisibilité paradoxale*. URL : <https://www.etui.org/fr/themes/sante-et-securite-conditions-de-travail/hesamag/les-travailleurs-du-btp-a-l-epreuve-du-dumping-social/conditions-de-travail-dans-la-construction-une-invisibilite-paradoxe>.
- ²¹ Emploi Belgique. *Le chiffre du mois : 50% des infractions constatées sur les chantiers de construction concernent le risque de chute de hauteur*, décembre 2023, URL : <https://emploi.belgique.be/fr/actualites/le-chiffre-du-mois-50-des-infractions-constatees-sur-les-chantiers-de-construction>.
- ²² **La Libre Belgique**. *La construction, le plus accidentogène des secteurs : les pistes de la Confédération pour y remédier*. 5 juillet 2018. URL : <https://www.lalibre.be/economie/immo/2018/07/05/la-construction-le-plus-accidentogene-des-secteurs-les-pistes-de-la-confederation-pour-y-remedier-3H7NL4TLTZDR3A4MAUOJONKTPY/>.
- ²³ Sudinfo. *35% des logements en Belgique sont des passoires énergétiques*, 2022, URL : <https://www.sudinfo.be/id574312/article/2022-11-15/35-des-logements-en-belgique-sont-des-passoires-energetiques>.
- ²⁴ Climat Belgique. *Émissions de gaz à effet de serre par secteur*. URL : <https://climat.be/en-belgique/climat-et-emissions/emissions-des-gaz-a-effet-de-serre/emissions-par-secteur>.
- ²⁵ Belgium.be. *Amiante dans les bâtiments en Belgique*. URL : https://www.belgium.be/fr/sante/vie_saine/habitat/amiante.
- ²⁶ Radio France. *Affaires sensibles : Podcast du 26 novembre 2024*. URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/affaires-sensibles/affaires-sensibles-du-mardi-26-novembre-2024-9500931>.
- ²⁷ L'Echo. *Le bilan de l'incendie fulgurant d'un immeuble à Valence monte à 10 morts*. URL : <https://www.lecho.be/economie-politique/europe/general/le-bilan-de-l-incendie-fulgurant-d-un-immeuble-a-valence-monte-a-10-morts/10529107.html>.
- ²⁸ Environnement Bruxelles. *Déchets de construction et de démolition : état des lieux de l'environnement*, 2014, URL : <https://environnement.brussels/citoyen/outils-et-donnees/etat-des-lieux-de-lenvironnement/dechets-de-construction-et-de-demolition>
- ²⁹ Buildwise. *Construire des bâtiments modulaires : rapport IP 28 FR*. URL : https://www.buildwise.be/umbraco/surface/publicationitem/DownloadFile?file=31400%2Ffr%2Funprotected%2FIP_28_FR.pdf.
- ³⁰ Idem
- ³¹ Cash Investigation. *Plastique : la grande intoxic*, 2018, URL : https://www.youtube.com/watch?v=wZT3drAYIzo&ab_channel=CashInvestigation-FranceT%C3%A9l%C3%A9visions.
- ³² Capitalisme, Cahier d'animation, p. 45 https://saw-b.be/wp-content/uploads/sites/39/2024/05/Capitalisme_CahierA5_web_240502.pdf



Ce texte vous parle, nos idées vous interpellent ? Partagez-les !



Cette analyse s'inscrit dans notre démarche de réflexion et de proposition sur des questions qui regardent la société. Si vous voulez réagir ou en discuter avec nous au sein de votre groupe, de votre espace, de votre entreprise, prenons contact. Ensemble, faisons mouvement pour une alternative sociale et économique !

N'hésitez pas à nous contacter : info@saw-b.be ou 071 53 28 30

À la fois fédération d'associations et d'entreprises d'économie sociale, agence-conseil pour le développement d'entreprises sociales et organisme d'éducation permanente, SAW-B mobilise, interpelle, soutient, et innove pour susciter et accompagner le renouveau des pratiques économiques qu'incarne l'économie sociale. Au quotidien, nous apportons des réponses aux défis de notre époque.

Rédaction : Marian de Foy

Relecture : Olivier de Halleux et Quentin Mortier

Illustration : IA (Leonardo)

A large, abstract green shape in the bottom right corner of the page, resembling a stylized leaf or a drop.